

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE SPRIMONT

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PV de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Le 7 juillet 2020 à 20h00

(Salle du Conseil Communal - Administration communale de Sprimont)

Membres de la CLDR : présents (P), absents (A) ou excusés (E)

Président			
P	Luc DELVAUX	A	Pascale UMMELS
Mandataires communaux			
Effectifs		Suppléants	
E	Jean-Luc BOZET	A	Emmanuel GATHY
A	Laure MALHERBE	P	Daniel COLIENNE
P	Hubert BROERS	A	Michel BEAUFAYS
Citoyens membres			
Effectifs		Suppléants	
E	Claude ANCIEN	P	Bruno KHUAT DUY
A	Dimitri BAILLIEN	A	Yvon CROSSET
P	Nicolas CAHAY	P	Pierre DYKMANS
E	Alfred DEBARSY	E	Marie-Françoise JACOT
P	Christiane DELMAL	E	Sylvie VERPOORTEN
P	Raphaël DEPOSSON	E	Patrick BROCHARD
A	Anne DUMOULIN	E	Alain HENRY de HASSONVILLE
A	Foyer Culturel	A	Yvette SEPULCHRE
P	Sylvie HILGERS	P	Pierre DUCHATELET
P	Christine JAMINON	A	Philippe UBAGHS
A	Willy LEGROS	A	Marc DUCHENE
P	Alphonse PIQUERAY	P	Didier THONON
Employée administrative référent PCDR			
P	Lola DEMBLON		
Agents PCDR du GREOVA			
A	Alix EVRARD		
P	Isabelle DALIMIER		
P	Maud LACASSE		

M. DELVAUX ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il remercie également chacun d'être présent ce soir au vu de la situation particulière vécue en ce moment. Il s'agit de la première réunion de la CLDR en 2020.

Ordre du jour et déroulement de la réunion

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion de la CLDR (20/06/2019)

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le PV du 20/06/2019.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion interCLDR (13/12/2019)

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le PV du 13/12/2019.

3. Approbation du rapport annuel 2019

Tous les membres approuvent, à l'unanimité, le rapport annuel 2019. Une question est cependant posée concernant le rapport annuel de la CLDR (partie 2) et plus précisément sur le point 4 (Etat d'avancement des projets en convention). Une réunion relative à la fiche-projet 1.1 « Revalorisation du centre de Louveigné » devait être programmée entre la Commune, le GREOVA, la DGO1 et la DGO3 ; qu'en est-il depuis ? M. DELVAUX répond qu'aucune rencontre n'a été programmée et rappelle, par la même occasion, que ce projet est divisé en deux phases : l'aménagement de la rue du Péréon et de la Place (1) et l'aménagement à l'arrière de l'école, le parking et la zone sportive (2). Le SPW avait, à l'époque, bien précisé qu'il n'avait pas assez d'argent pour subsidier l'ensemble du projet et que la Commune devait prioriser. La Commune avait suivi cet avis et attend toujours la suite des subsides. Il faut savoir que la convention n'est pas tombée à l'eau et que cet argent tombera un jour ; d'ailleurs, la somme des travaux ne devrait pas fortement augmenter si ce n'est lié au nombre d'années vu le type d'aménagements depuis la réception de la convention. Avant de convenir d'une nouvelle réunion avec le SPW, la Commune doit être certaine de l'activation du projet ; le Ministre Henry est malheureusement compliqué à joindre.

Une seconde question est posée sur le point 4 relative à la fiche-projet 1.4 (aménagement du centre de Damré) ; la réponse de M. DELVAUX est identique qu'à la première question: il faut patienter. Malheureusement, le Covid-19 n'a rien arrangé.

4. Etat d'avancement des différents Groupes de travail

Les agents des développements présents (Maud LACASSE et Isabelle DALIMIER) prennent la parole et présentent aux membres l'avancée des différents groupes de travail qui se sont rencontrés de septembre 2019 à janvier 2020 à plusieurs reprises. Le Covid-19 a malheureusement mis sur pause les rencontres qui reprendront en septembre 2020 (point du jour suivant). L'idée est de repartir sur les différentes idées de projets expliquées ce jour en analysant leur faisabilité sur le court, moyen ou long terme dans la vision de la législation des PCDR. Voici les avis reçus qui seront intégrés dans les documents relatifs aux groupes :

- **Economie** : Une rencontre avec les producteurs locaux/ en circuit-court est très importante voire primordiale car rien ne peut se faire sans eux. L'idée du marchand ambulant rencontre un vif succès parmi les membres car elle permet aux personnes sans voiture de pouvoir réaliser leurs courses de manière autonome. Une réflexion est en cours au CIP afin de développer un marché local qui se déroulerait en hiver (1x/semaine) avec une vingtaine de producteurs sprimontois. Si le concept ne

fonctionne pas ou si la diversité des produits n'est pas au rendez-vous, les producteurs viendront des communes voisines. M. COLIENNE intervient et signale que la période hivernale est compliquée pour les producteurs car il n'y a pas de production et donc aucun produit à vendre pour certains. M. DELVAUX rappelle que cette initiative est là pour occuper les locaux du CIP durant l'hiver et que ce projet ne rentre pas dans les 1ères attributions du CIP. Le marché pourrait continuer en été s'il rencontre un certain succès.

Un second point abordé pour le groupe de travail relatif à l'économie est le manque de projets en rapport avec les commerçants (dont la problématique des commerces vides) et les zonings industriels. Il est rappelé que ces idées émanent des citoyens présents lors des rencontres et qu'aucun commerçant n'était présent ; le groupe ne comporte que quelques membres d'ailleurs. Les débats seraient plus diversifiés et animés en cas de présences nombreuses mais ce n'est malheureusement pas le cas. Chacun est le bienvenu en septembre afin de relancer les débats. Les agents de développement élaborent des documents évolutifs qui permettent aux absents de se tenir au courant.

Rappelons également que la Cellule Emploi travaille beaucoup, notamment pour le recensement des entreprises et l'organisation des « Jeudi entreprises » par exemple.

- **Vie socio-culturelle, associative et citoyenneté** : Le développement des boîtes à livres paraît intéressant mais il faut revoir leur localisation et leur utilisation ; par exemple, celle de Banneux ne fonctionne pas bien car elle est constamment vidée par les résidents du centre Croix-Rouge mais non remplie en échange.

Ensuite, l'idée d'une formation « potager » est très chouette pour les adultes en manque d'activités. L'enseignement de Promotion sociale propose, par exemple, des cours (40 périodes) représentant 10 soirées par an. Le formateur explique comment s'occuper de son potager, parle du maraichage bio et des vergers. Différentes formations sont possibles en fonction des thèmes. La Promotion Sociale représente un bel atout car le prix est très faible. Mme DELMAL signale qu'une soirée d'informations sur ce thème a été organisée au Foyer Culturel il y a peu et a rencontré un franc succès. M. DELVAUX signale que ce type de projet existe déjà sur la Commune. Un atelier potager est organisé 1x/mois avec le Service Environnement ; toutes les informations pratiques sont parues dans le Bulletin Communal et en quelques minutes à peine, les ateliers étaient complets. Ils sont gérés par Stéphane Mostenne de la Province de Liège. Malheureusement, le Covid-19 a mis sur pause cette activité.

- **Environnement, Cadre de vie, Mobilité** : Le point concernant les parkings privés devant les nouvelles habitations est abordé et M. DELVAUX précise que la taxe relative à créer 2 places de parking en domaine privé par création de nouveau logement (4.000€) n'a pas pour objectif de récolter de l'argent mais de sensibiliser les nouveaux habitants à créer du parking chez eux. Cela évite de réquisitionner les parkings publics et de créer des bouchons dans les rues étroites lorsqu'un camion passe (camion poubelles par exemple).

Il a également été soulevé que les agents de quartier ne sont plus connus de tous depuis l'instauration des zones de police ; tout a changé car la charge de travail a augmenté. M. DELVAUX répète que la police a bien été présente durant le confinement car pas moins de 450 amendes (+ avertissements) ont été dressées pendant le confinement sur une partie de la zone.

Différents sentiers ne sont pas entretenus par la Commune et ceci est déploré par plusieurs membres (notamment le chemin derrière la Ferme Pirard). M. DELVAUX rappelle qu'il y a

énormément de sentiers et qu'il est impossible de s'en occuper en plus de toutes les autres tâches du Service Travaux. Le Service fait du mieux qu'il peut et s'occupe de beaucoup de sentiers. Pour rappel, il y a plus de 200kms de promenades sur la Commune, ce qui rend la tâche des ouvriers communaux compliquée. M. BROERS prend la parole et signale qu'en habitant une ferme à l'écart, il voit l'évolution des promeneurs. Depuis la création des réseaux sociaux, ils sont moindres. La période de confinement a fait renaître certaines promenades mais cela s'estompe déjà. D'autres membres ne sont pas d'accord avec ces propos et signalent que la mobilité douce est en constante évolution, surtout en ce qui concerne les vélos électriques. Il est toutefois vrai que le confinement a mis sur la pause la vie de pas mal de personnes et que certains ont découvert une passion qui n'a pas pu continuer avec la reprise. La tendance générale reste le souhait d'aménagements pour la mobilité douce. La conclusion est qu'un usager investira plus facilement dans un équipement si les infrastructures suivent. Il faut créer des incitants : primes si déplacements à vélos, etc.

Le sentier Banneux-Louveigné sera bientôt réaménagé ; il n'est actuellement plus carrossable. Ces travaux étaient prévus en mars mais ont dû être reportés à cause du Covid-19.

Il y aura bientôt 3 nouveaux radars fixes sur la Commune. Un membre signale que le marquage au sol est manquant à Florzé (route régionale). M. DELVAUX signale que le SPW a prévu de refaire cette route jusqu'Aywaille, le budget annoncé est de 650.000€ et c'est pour cette raison que le marquage n'est pas finalisé. La Commune tente d'échanger ce budget et ces travaux, jugés moins importants, contre un giratoire à Dolembreux. Bien entendu, le marquage sera demandé. Un membre profite de ce sujet pour demander comment les routes communales sont sélectionnées en cas de réfection. M. DELVAUX répond que beaucoup de facteurs sont pris en compte et sans s'étendre sur le sujet qui peut prendre plusieurs heures d'explications, cite l'utilisation, les types de véhicule circulant, la situation, les impétrants, etc. Il est possible d'aborder les routes communales dans les groupes de travail mais il faut bien rappeler que ces dernières ne sont pas subsidiées par le Développement rural qui prend en charge la mobilité douce, les aménagements conviviaux, etc. Un autre membre intervient pour dire que des panneaux de priorité sont manquants à plusieurs endroits. Ces informations seront soumises à Mme DOCTEUR (SPW) lors de sa prochaine visite.

Concernant la taille des haies, le fauchage, etc. les informations ont déjà été reprises dans le bulletin communal et font également l'objet d'un règlement communal ; il est toujours bon de le rappeler car certains citoyens oublient vite les règles en vigueur. Un projet du Service Environnement est d'établir un règlement pour tous (particulier et agriculteur) afin que tout le monde soit bien au courant de la législation en précisant certaines exceptions (danger dans les carrefours, etc.).

Le dernier sujet abordé pour ce groupe de travail concerne un nouveau projet. M. PIQUERAY prend la parole en précisant qu'il souhaite aménager la place « Rue du Pont, entre les numéros 20 et 30 ». Cette placette est importante pour l'histoire de Chanxhe et il serait bien d'installer une boîte à livres, un banc, une petite table et de marquer les places de parking pour que ce soit ordonné. Pourquoi ne pas y organiser la Fête des Voisins ? *Un mail a été reçu à cet effet avec différentes photos après la CLDR (les informations seront reprises dans le document évolutif).*

- **Tourisme et Patrimoine** : M. DYKMANS rappelle qu'un fascicule existe sur la balade la Pierre (en rapport avec le CIP) et qu'il serait bon de le ressortir. Ensuite, des panneaux informatifs ont été placés à Fonds Leval.

M. BROERS aborde le sujet du nouvel office du tourisme à Banneux. M. DELVAUX explique que l'aménagement du nouveau bureau et de la placette trainent car les subsides n'arrivent pas et que sans, la Commune ne peut tout assumer. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu à ce propos. Il a été

demandé d'enlever les autocollants sur la devanture qui annoncent l'ouverture imminente en 2018, 2019, etc. M. DELVAUX profite du sujet pour aborder la fête du 15 août à Banneux. Il y a, chaque année, entre 300.000 et 400.000 visiteurs de nationalités différentes qui viennent. Ces chiffres diminuent parfois mais restent stables. Une réunion s'est déroulée la semaine dernière sur la manière d'organiser ou non le 15 août. Fermer le site signifie des déplacements inutiles, des bouchons dans les villages et une masse de personnes devant le site alors la question est : comment gérer le monde sur place ? Différents problèmes se posent : accès à la source, aux églises, au parking, etc. Chaque personne concernée par l'organisation doit réfléchir de son côté et amener des propositions lors de la réunion organisée le 22 juillet. Certains points sont déjà établis : 2 entrées, 2 sorties, chapelles avec une capacité réduite pour la distanciation sociale, des zones tampons à l'extérieur, etc. D'autres réunions auront lieu entre le 22/07 et le 15/08 ; fermer le site est une très mauvaise chose pour les commerçants.

Enfin, le dernier point abordé est le camping de Banneux où se trouvait un problème de gestion et de résidents permanents, entre autre. Le camping a été fermé début 2020. Puisqu'il s'agit d'un terrain communal, situé en zone de loisir au plan de secteur, la Commune se renseigne pour le transformer en un site sportif (sans nuisance pour les voisins) mais c'est à analyser en fonction des subsides possibles et des communes voisines.

5. Proposition d'agenda pour la rentrée

M. BROERS prend une nouvelle fois la parole et demande aux agents de développement si les PCDR seront bientôt supprimés, quelques rumeurs circulant à ce sujet. Mme LACASSE prend la parole et répond que les PCDR ne seront pas supprimés. Peu de temps avec le déconfinement, la Ministre Tellier, en charge du développement rural, a envoyé un courrier à l'ensemble des communes wallonnes sous ODR afin de leur faire part des futurs changements concernant la législation. Tous les projets (sauf les conventions en cours) sont gelés jusqu'à l'automne, selon ses dires. Mme LACASSE rassure les membres en précisant qu'une réunion s'est déroulée la semaine précédente avec les membres du Cabinet et que ces derniers ont été rassurants. Le montant alloué chaque année aux PCDR restera identique mais les montants subsidiés seront moins conséquent et ce, afin d'en faire profiter le plus de communes possibles. L'objectif de la nouvelle circulaire ministérielle est de revoir les projets subsidiés et d'innover. Pour le moment, Sprimont n'est pas du tout concerné par cette restructuration car aucun projet n'est encore défini ou classé dans un lot ; dès lors, il sera possible de modifier les futurs projets en fonction des nouveaux souhaits de la Ministre.

Mme LACASSE poursuit et propose l'agenda de la rentrée aux membres. Quatre nouvelles dates sont prévues en septembre et octobre 2020. Philippe, graphiste au GREOVA, a modifié l'identité graphique des affiches relatives aux PCDR afin de créer une nouvelle dynamique et attirer plus de citoyens aux réunions. L'affiche est montrée à l'assemblée puis approuvée.

6. Divers

Un membre demande le fonctionnement d'une ZACC et s'il est possible que ce sujet soit abordé dans un PCDR ? M. DELVAUX répond qu'une ZACC est déjà en cours à Sprimont suite à une décision du Collège (ZACC de Banneux - mise en œuvre vers 2005-2007). Le dossier suit son cours et est déjà bien avancé. Il n'y a donc pas lieu de l'aborder dans le prochain PCDR. Ce serait un excellent point à expliquer mais très long et cela ne concerne pas le PCDR directement. Le dialogue est ouvert entre la Commune et les propriétaires, ce qui rend la démarche participative et citoyenne mais cela s'arrête là dans ce cadre.

M. DELVAUX remercie tous les membres d'être venus et clôture la réunion à 22H.